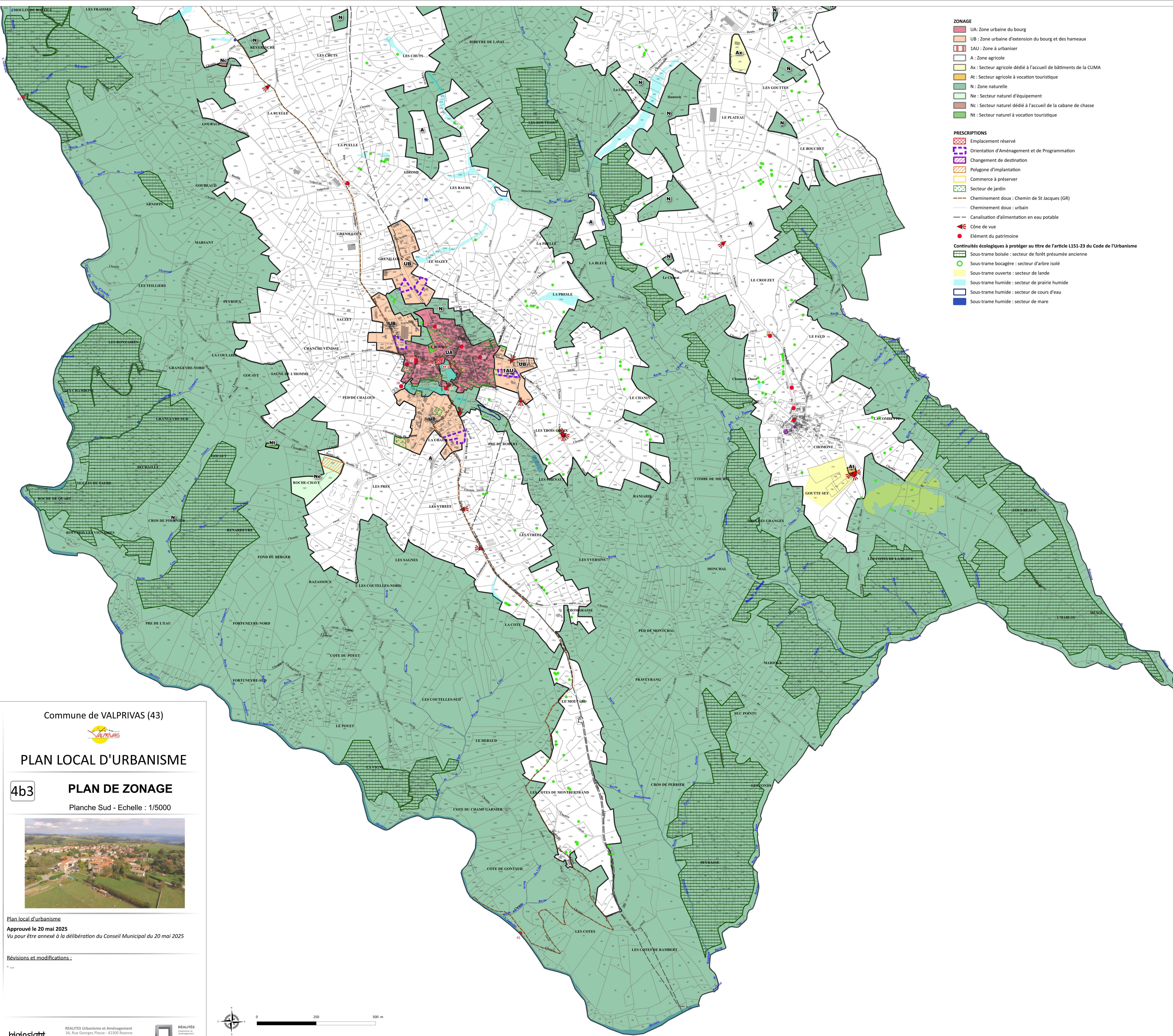




- ZONAGE**
- UA: Zone urbaine du bourg
 - UB : Zone urbaine d'extension du bourg et des hameaux
 - 1AU : Zone à urbaniser
 - A : Zone agricole
 - Ax : Secteur agricole dédié à l'accueil de bâtiments de la CUMA
 - At : Secteur agricole à vocation touristique
 - N : Zone naturelle
 - Ne : Secteur naturel d'équipement
 - Nc : Secteur naturel dédié à l'accueil de la cabane de chasse
 - Nt : Secteur naturel à vocation touristique

- PRESCRIPTIONS**
- Emplacement réservé
 - Orientation d'Aménagement et de Programmation
 - Changement de destination
 - Polygone d'implantation
 - Commerce à préserver
 - Secteur de jardin
 - Cheminement doux : Chemin de St Jacques (GR)
 - Cheminement doux : urbain
 - Canalisation d'alimentation en eau potable
 - Cône de vue
 - Élément du patrimoine

- Continuités écologiques à protéger au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme**
- Sous-trame boisée : secteur de forêt présumée ancienne
 - Sous-trame bocagère : secteur d'arbre isolé
 - Sous-trame ouverte : secteur de lande
 - Sous-trame humide : secteur de prairie humide
 - Sous-trame humide : secteur de cours d'eau
 - Sous-trame humide : secteur de mare

Commune de VALPRIVAS (43)



PLAN LOCAL D'URBANISME

4b3

PLAN DE ZONAGE

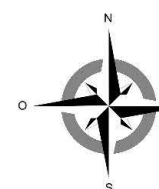
Planche Sud - Echelle : 1/5000



Plan local d'urbanisme
Approuvé le 20 mai 2025
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 20 mai 2025

Révisions et modifications :

...



0 250 500 m